

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 4

Artikel: La garde suisse : pontificale
Autor: Baume, L
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256003>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Garde suisse

Pontificale

(SUITE)

Le Pape Léon X élu le 31 mars 1513, était un affable et bienveillant seigneur et de très longue vue. Il appartenait à la famille de Medici. Adoptant invariablement les principes de son prédécesseur, la prise en possession du pouvoir lui devenait ainsi beaucoup plus facile, car Jules II laissait le patrimoine de saint Pierre dans un état assez satisfaisant; il avait reconquis une foule de territoires volés à l'Eglise et avait en outre rétabli la tranquillité dans le duché de Milan par la réintégration au pouvoir de la maison des Sforza. Toujours il restait encore des difficultés à aplanir et pour ce motif Léon X désira conserver la Garde suisse pour la sûreté de sa personne. La Suisse y consentit. Bientôt après, le grand siège de Novarre (6 juin 1513) remit le nom des Confédérés en grand honneur. Aussi Léon X se hâta-t-il de conclure une nouvelle alliance avec la Suisse, qui alors prépara l'envoi de grandes divisions de troupes, pour le cas où le St-Siège viendrait à se trouver dans une situation fâcheuse (1514).

Une très juste guerre que Léon X entreprit contre le perfide duc d'Urbino (lequel avait même fait assassiner un cardinal) en été 1516, donna l'occasion de faire appel à cette alliance. Le Pape envoya le capitaine

Gaspard von Silinen dans sa patrie afin de chercher du secours. La Diète cependant considéra cette guerre comme une affaire particulière du St-Père et refusa donc des troupes. Sur cela, le capitaine de la Garde chercha, à titre privé, à gagner des adhérents à la cause du Pape et réussit ainsi à réunir 2,000 hommes avec lesquels il marcha jusqu'à Rimini. Là, la troupe fut attaquée et von Silinen y trouva la mort, grâce à l'inadvertance de ses hommes.

Le deuxième commandant de la Garde suisse fut choisi dans la personne de Marc Rüst, le célèbre bourgmestre de Zurich. Très honoré de Léon X, celui-ci chercha également à se rendre utile au St-Siège. Lorsqu'en 1521, les Français harcelèrent le Pape et voulurent lui enlever Reggio, le commandant Rüst négocia et obtint de Zurich l'expédition de 2,000 hommes pour le St-Siège. Le capitaine Georges Berger qui commandait ces troupes avec énergie et vigilance, avait précisément assiégé Medoli et devait s'emparer de Parme, quand la triste nouvelle de la mort de Léon X arriva au camp. Ce bien aimé Pape venait d'être tué par une violente fièvre, n'ayant pas seulement accompli sa cinquantième année.

Le 9 janvier 1522, Adrien IV, qui devait régner seulement pendant un an et demi, fut élu. Clément VII (cardinal Jules de Medici) lui succéda le 14 septembre 1523. Pendant ce règne, il y eut de nouveau des temps orageux qui, avec la prise de Rome, terminent la première partie de la glorieuse histoire de la Garde suisse.

C'était le 3 mai 1527, lorsque les hordes sauvages du connétable Charles de Bourbon

de confort reposant à laquelle Pierre ne put échapper.

Des cinq enfants qu'avaient eu les Lenorey, deux seulement leur restaient : Gauthier, l'aîné, âgé de huit à neuf ans, et la petite Denise qui entra dans sa quatrième année, le benjamin, celle-là, gâtée à l'envie par ses parents et par Gauthier lui-même, très fier des quelques années qu'il comptait de plus que sa sœur.

Tout respirait le soin et l'aisance dans cet intérieur meublé et embelli année par année, pour ainsi dire, par les cadeaux que Pierre et Yvonne se faisaient mutuellement sur leurs économies.

Pierre y avait passé de bien douces heures dans ce petit logis. Chaque soir, après l'opiniâtre labeur de la journée, il aimait à se retrouver entre sa chère Yvonne et leurs enfants, jouant avec Denise ou surveillant le travail de Gauthier et lui faisant réciter ses leçons.

Avant le jour néfaste où le bon cœur de

parurent devant les murs de Rome. Parmi les ennemis du Pape, il y avait à côté des Espagnols, un grand nombre de lansquenets allemands, pour la plupart luthériens, qui furieusement faisaient rage contre le siège de ce représentant du Christ qu'ils ne voulaient plus reconnaître. Après trois énergiques résistances, que les armées pontificales opposèrent aux envahisseurs de la Porte du quartier du St-Esprit, où la Garde suisse particulièrement sut se mettre à la hauteur de son devoir, la supériorité des Luthériens triompha. Laissant déjà une partie des leurs ici, les Suisses restants coururent cependant à la hâte vers l'église St-Pierre, où se trouvait Clément VII, en prière près du tombeau du prince des Apôtres. Le St-Père, cédant aux exhortations pressantes et répétées des arrivants, s'enfuit par un passage secret au château-fort St-Ange où quarante-deux hommes et un lieutenant de la Garde suisse seulement purent l'accompagner, avec des flambeaux et des armes. Les autres restèrent devant l'autel de St-Pierre, afin de garder, pendant la fuite du Pape, l'entrée du passage secret. Parmi ceux-ci se trouvait le fils du commandant Gaspard Rüst, capitaine, qui se plaisait dans les postes difficiles : aussi résista-t-il courageusement aux assaillants qui ne tardèrent pas à faire irruption dans le lieu saint. Sa femme se trouvait aussi à ce moment sous le dôme de St Pierre; quand celle-ci s'aperçut réellement du danger, elle se jeta les bras étendus au devant des Luthériens, en implorant grâce. Ces inhumains lui coupèrent cependant les deux bras et tuèrent avant tous son époux qui, ruisse-

Lenorey l'avait porté à répondre pour un parent malheureux dont la ruine avait entraîné la sienne, le jeune ménage semblait vraiment personnifier le bonheur dans l'*Aurea mediocritas*, chanté par le poète.

Loyal en affaires et parfait ouvrier, le bijoutier s'était promptement acquis la confiance d'une bonne clientèle. On pouvait être certain, en s'adressant à Lenorey, que les diamants de valeur qu'on lui confiait à monter seraient rendus intégralement et ne seraient pas remplacés par des stras trompeurs.

Et fiers à juste titre qu'ils avaient la conscience de mériter, voyant chaque année leur commerce fructifier, les jeunes gens, heureux de l'aisance relative acquise par leur travail, entrevoyaient parfois dans un lointain avenir le jour où, leurs enfants étant convenablement établis, ils pourraient songer pour eux-mêmes à la douceur du repos pour l'automne de leur vie.

Aujourd'hui, ces riants projets étaient à

Feuilleton du *Pays du dimanche* 2

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Le printemps, cette année-là, tardait à faire sentir sa vivifiante influence. Le vent soufflait avec force, tordant les arbres dont les branches commençaient à peine à se couvrir d'un poudroiement vert. Et par cette soirée encore froide, le feu clair pétillant dans la cheminée de marbre aux cuivres étincelants, la clarté de la lampe inondant de lumière la toile blanche où, au milieu d'un couvert dressé simplement, mais avec un soin irréprochable, la jeune femme venait de poser une soupière contenant un potage aux choux dont le parfum se répandait apaisamment, faisaient éprouver une sensation